

Mercredis Récréatifs Godewaersvelde



Février à Avril 2025

Du mercredi 26 février au mercredi 9 avril 2025

(Jeunes nés entre le 01 janvier 2013 et le 25 février 2022)

Afin de répondre aux attentes des familles, le nouveau dispositif "Mercredis Récréatifs" fonctionne pour l'année scolaire 2024-2025. C'est un centre de loisirs adapté pour les familles qui travaillent les mercredis.

Type d'accueil	Horaires
Garderie	7h30 à 9h00
Accueil de loisirs	9h à 12h00
Pause méridienne	12h00 à 13h30
Accueil de loisirs	13h30 à 17h30
Garderie	17h30 à 18h30

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions se feront exclusivement sur dossiers complets déposés à la mairie aux heures de permanence ou envoyé par mail à : alsh@godewaersvelde.fr

Le nombre de places est limité. Tout dossier incomplet ou hors délai ne pourra être pris en compte

Documents à fournir :

- fiche d'inscription dûment complétée recto-verso
- fiche sanitaire (si non fournie aux vacances précédentes)
- copie de l'attestation d'assurance en responsabilité civile pour votre enfant.
- indiquer le montant de votre coefficient familial sur la fiche d'inscription.

La date butoir d'inscription pour cette 2e période est : **Le mercredi 19 février 2025**

MERCREDIS RECREATIFS :

Les animateurs accueilleront les enfants au CSC de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 avec possibilité de restauration à la cantine.

Les heures de garderies se feront au CSC de 7h30 à 9h00 et de 17h30 à 18h30.

TARIFICATION PAR MERCREDI:

MERCREDIS RECREATIFS (3 à 12 ans)	
Quotien Familial	Godewaersveldeois et extérieurs scolarisés à Godewaersvelde
Tranche 1 : 0-500	4,80€
Tranche 2 : 501-800	6,44€
Tranche 3 : 801-1000	8,38€
Tranche 4 : 1001-1400	10,84€
Tranche 5 : 1401 et +	12,32€
	Extérieurs non scolarisés à Godewaersvelde : tarif suivant quotient familial + 5,00€

RESTAURATION :

Le service de restauration fonctionne de 12h à 13h30. Les repas sont confectionnés et livrés par Lys-Restauration. Tout repas commandé est dû. Le prix d'un repas est fixé à :

- 3,35€ pour un enfant Godewaersveldeois
- 3,95€ pour un enfant extérieur à la commune

GARDERIE :

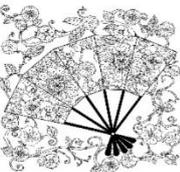
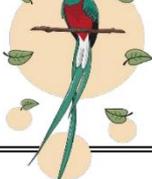
Un service garderie est proposé le matin de 7h30 à 9h00 et le soir de 17h30 à 18h30. L'enfant est pris en charge à l'accueil de loisirs par un animateur. Chaque demi-heure entamée sera due. Le tarif de la tranche 5 sera appliqué aux familles ne souhaitant pas fournir leur quotient familial.

Tarifification Garderie :

Tranches	Quotients familiaux	1 enfant d'une même famille	2 enfants d'une même famille	3 enfants et + d'une même famille
1	0-500	0,84 €	0,76 €	0,70 €
2	501-800	0,86 €	0,80 €	0,72 €
3	801-1000	0,90 €	0,82 €	0,76 €
4	1001-1400	0,92 €	0,86 €	0,78 €
5	1401 et +	0,96 €	0,88 €	0,82 €

Planning Prévisionnel :

Thématique : Henri et les Masques du Monde

		Période du 26 février au 9 avril 2025						
		26 février	5 mars	12 mars	19 mars	26 mars	2 avril	9 avril
Matin	Activité Créative	Masques Curieux à Godewaersvelde 	Les Grosses Têtes de Nice 	Masques Curieux et Farandoles 	Evantail Vénitien 	Quetzal Oiseau Fabuleux à Rio 	Pépin de Carnaval en Flandre 	Activités Créatives et Sportives 
	Grand Jeu	L'ami d'Henri le Douanier	Jeux Drôles 	Après-midi Intergénération cinéligue <i>Les Tourterelles et les Toubieus</i>  <small>Ouvert à tous à partir de 14h Salle des Fêtes - Enfants à partir de 13h30 à la Salle des Fêtes</small>	Grand Jeu Intrigue à Venise 	Grand Jeu de Piste Les Plumes Eparpillées  <small>NB : Activité en extérieur, prévoir tenue adéquate</small>	Après-midi Intergénération La Géante Visite de Carnaval <small>NB : L'accueil de l'après-midi se fera exceptionnellement à la Salle des Fêtes ce jour</small>	Henri dans la Course aux Oeufs 

*Planning Prévisionnel sous réserve de Changements

L'adjointe,
N. CAREMELLE

Le Maire,
A. VERMEULEN